

CONSEIL DE COMMUNAUTÉ
Séance du 16 juin 2020 à 18h30 heures,**A la salle polyvalente de Drumettaz-Clarafond – route du chef-lieu****Présents : (T = Titulaire ; S= Suppléant(e) votant,)**

1	AIX-LES-BAINS	T	Renaud BERETTI	
2	AIX-LES-BAINS	T	Michelle BRAUER	Départ après la 35 ^{ème} délibération
3	AIX-LES-BAINS	T	Gilles CAMUS	
4	AIX-LES-BAINS	T	Lucie DAL PALU	
5	AIX-LES-BAINS	T	Karine DUBOUCHET-REVOL	
6	AIX-LES-BAINS	T	Marina FERRARI	Départ après la 47 ^{ème} délibération
7	AIX-LES-BAINS	T	Dominique FIE	
8	AIX-LES-BAINS	T	Claudie FRAYSSE	
9	AIX-LES-BAINS	T	Michel FRUGIER	
10	AIX-LES-BAINS	T	André GIMENEZ	
11	AIX-LES-BAINS	T	Thibaut GUIGUE	
12	AIX-LES-BAINS	T	Philippe LAURENT	Départ après la 33 ^{ème} délibération
13	AIX-LES-BAINS	T	Jean-Marie MANZATO	
14	AIX-LES-BAINS	T	Christophe MOIROUD	
15	AIX-LES-BAINS	T	Marie-Pierre MONTORO-SADOUX	
16	AIX-LES-BAINS	T	Isabelle MOREAUX JOUANNET	Départ après la 41 ^{ème} délibération
17	AIX-LES-BAINS	T	Sophie PETIT-GUILLAUME	Départ après la 35 ^{ème} délibération
18	AIX-LES-BAINS	T	Nicolas POILLEUX	Départ après la 36 ^{ème} délibération Pouvoir d'Esther POTIN
19	AIX-LES-BAINS	T	Nicolas VAIRYO	
20	AIX-LES-BAINS	T	Jean-Marc VIAL	
21	LA BIOLLE	T	Philippe DA SILVA LOPES	
22	LA BIOLLE	T	Julie NOVELLI	
23	BOURDEAU	T	Jean-Marc DRIVET	Pouvoir de Marie-Pierre FRANÇOIS
24	LE BOURGET DU LAC	T	Françoise CARON	Départ après la 2 ^{ème} délibération
25	LE BOURGET-DU-LAC	T	Marie-Pierre FRANÇOIS	Départ après la 2 ^{ème} délibération
26	LE BOURGET-DU-LAC	T	Pierre HOCHARD	
27	LE BOURGET-DU-LAC	T	Philippe LANÇON	
28	BRISON SAINT INNOCENT	T	Jean-Claude CROZE	
29	BRISON SAINT INNOCENT	T	Marthe MASSONNAT	
30	LA CHAPELLE DU MONT DU CHAT	T	Bruno MORIN	Départ après la 47 ^{ème} délibération
31	CHINDRIEUX	T	Marie-Claire BARBIER	
32	DRUMETTAZ-CLARAFOND	T	Danièle BEAUX-SPEYSER	
33	DRUMETTAZ-CLARAFOND	T	Nicolas JACQUIER	
34	ENTRELACS	T	Jean-François BRAISSAND	
35	ENTRELACS	T	Claire COCHET	
36	ENTRELACS	T	Gaëlle GERBELOT	
37	ENTRELACS	T	Jean-Marc GUIGUE	
38	ENTRELACS	T	Yves GRANGE	
39	GRESY-SUR-AIX	T	Florian MAITRE	
40	GRESY-SUR-AIX	T	Colette PIGNIER	
41	GRESY-SUR-AIX	T	Patrick POURCHASSE	
42	GRESY-SUR-AIX	T	Chrystel TROQUIER	
43	MERY	T	Nathalie FONTAINE	
44	MERY	T	Stéphane ROULET	
45	MOTZ	T	Daniel CLERC	
46	MOUXY	T	Laurent FILIPPI	
47	MOUXY	T	Catherine RAVANNE	
48	ONTEX	T	Jacques CURTILLET	
49	PUGNY-CHATENOD	S	Marc MORAND	
50	RUFFIEUX	T	Olivier ROGNARD	



51 SAINT OFFENGE	T Bernard GELLOZ	
52 SAINT OURS	T Louis ALLARD	
53 SAINT PIERRE DE CURTILLE	T Sylvie L'HEVEDER	
54 SERRIERES-EN-CHAUTAGNE	T Brigitte TOUGNE-PICAZO	
55 TRESSERVE	T Annie MOULIN	Départ après la 2 ^{ème} délibération
56 TRESSERVE	T Christian ROUSSEL	
57 TREVIGNIN	T Gérard GONTHIER	
58 VIONS	T Jean-Pierre SAVIOZ-FOUILLET	
59 VIVIERS-DU-LAC	T Robert AGUETTAZ	
60 VIVIERS-DU-LAC	T Martine SCAPOLAN	Départ après la 16 ^{ème} délibération
61 VOGLANS	T Martine BERNON	
62 VOGLANS	T Yves MERCIER	

27 communes présentes

Absents excusés :

AIX-LES-BAINS	Christèle ANCIAUX
AIX-LES-BAINS	Esther POTIN

Autres présents non votants :

Michel ARDOUVIN	BOURDEAU (suppléant)
Eudes BOUVIER	Membre du Bureau de Grand Lac
Thibaut DERRIER	Responsable Air-Climat-Energie
Dominique DORD	Président de Grand Lac
Cécile PEIGNELIN	SAINT OFFENGE (suppléante)
Christian REBELLE	Membre du Bureau de Grand Lac
Jean-Louis WIRTH	ONTEX (suppléant)
Pascal RAMPNOUX	Trésorier
Julien BOURGES	Directeur d'Aqualac
Estelle COSTA de BEAUREGARD	Responsable juridique et des assemblées
Julie ECALARD	Responsable Communication et relations publiques
Frédéric GIMOND	Directeur Général des Services
Matilde HABOUZIT	Responsable du pilotage de la performance et des politiques contractuelles
Charline KALLMANN	Responsable Urbanisme
Laurent LAVAISSIERE	Directeur Général Adjoint des Services
Véronique MERMOUD	Directrice du Pôle Aménagement
Christophe PIRAT	Directeur du Pôle Services à la population
Eline QUAY-THEVENON	Assistante du service Assemblées / Juridique
Christophe TOUZEAU	Directeur du pôle Eau
Olivier VERDENAL	Directeur financier

L'assemblée s'est réunie sur convocation du 9 juin 2020 à laquelle était joint un dossier de travail comprenant ordre du jour, notes de synthèse, 47 projets de délibérations et 2 vœux. Le quorum est atteint : la séance est ouverte avec 62 présents (61 titulaires et 1 suppléant), et 63 votants.

DÉLIBÉRATION

N° : 31 Année : 2020
Exécutoire le : **19 JUIN 2020**
Affichée le : **19 JUIN 2020**
Visée le : **19 JUIN 2020**

FINANCES **AP/CP 016 – Réhabilitation des toitures des gymnases G1 et G2 de Marlioz – Ouverture**

Vu l'article L2311-3-I du Code Général des Collectivités Territoriales,

Monsieur le Président rappelle que Grand Lac, Communauté d'agglomération, est compétente au titre de ses statuts pour la construction, l'aménagement, l'entretien et la gestion d'équipement culturels et sportifs d'intérêt communautaire. A ce titre Grand Lac gère notamment la Halle des Sports de Marlioz, sur la commune d'Aix-les-Bains, composée de 3 gymnases.

Le projet consiste à remplacer les toitures vétustes des gymnases G1 et G2 qui prennent l'eau et qui ne sont pas isolées. De plus, il est prévu de renforcer les charpentes métalliques afin d'installer à terme des panneaux photovoltaïques (non prévus dans l'opération). L'éclairage sera également remplacé par un éclairage à LED plus performant.

Monsieur le président propose au Conseil communautaire l'ouverture d'un AP/CP.

Le montant de l'Autorisation de Programme (AP) est de 975 000,00 € TTC.
Les montants, ainsi que leurs programmations sont précisés dans le tableau annexé. Ce projet est inscrit au programme pluriannuel d'investissements de Grand Lac.

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré :

- APPROUVE le présent rapport ;
- AUTORISE l'ouverture d'un AP/CP pour la gestion des travaux de réhabilitation des toitures des gymnases G1 et G2 de Marlioz,

Aix-les-Bains, le 16 juin 2020

Le Président,
Dominique DORD



- Délégués en exercice : 68
- Présents : 58
- Votants : 60
- Pour : 60
- Contre : 0
- Abstentions : 0
- Blancs : 0

APCP032 - Toitures gymnases Marlioz - Ouverture

Annexe

OPERATION		
Intitulé de l'opération :	APCP032 - Toitures gymnases Marlioz	
Budget :	PRINCIPAL	
Imputation analytique :	127-02AP	
Montant initial de l'opération :	975 000,00 euros	TTC
DEPENSES	Voté	Proposé
Dépenses programmées 2020	-	70 000,00
Dépenses programmées 2021	-	905 000,00
Dépenses programmées 2022	-	0,00
TOTAL	-	975 000,00
FINANCEMENTS prévus :		
Subventions attendues		200 000,00
F.C.T.V.A. théorique		0,00
Emprunt		0,00
Autofinancement		775 000,00
TOTAL		975 000,00

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte :

Finances - AP/CP016 - Réhabilitation des toitures des gymnases G1 et G2 de Marlioz - Ouverture

Date de transmission de l'acte : 19/06/2020

Date de réception de l'accusé de réception : 19/06/2020

Numéro de l'acte : d3272 ([voir l'acte associé](#))

Identifiant unique de l'acte : 073-200068674-20200616-d3272-DE

Date de décision : 16/06/2020

Acte transmis par : Estelle COSTA DE BEAUREGARD

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 7. Finances locales
7.1. Decisions budgetaires
7.1.6. Autres délibérations ou décisions